

FLORENTIN

en **Bref**

Bonne rentrée



Info

Vous exercez une activité professionnelle sur la commune.

Vous êtes artisan, commerçant, profession libérale ou autre sur la commune de Florentin. Vous souhaitez que votre activité paraisse sur le site internet de la commune ? Alors communiquez nous par courriel, le nom de votre « entreprise », le logo, le secteur d'activité dans lequel vous exercez, votre nom, coordonnées, et adresse de votre site internet à: communication@florentin-tarn.email

Horaire Mairie

Lundi : 8h à 12h - 14h à 18h

Mercredi : 14h à 17h30

Vendredi : 8h à 12h - 14h à 18h

Coordonnées Mairie

7 place de la Mairie
81150 FLORENTIN
Tel : 05 63 55 42 06

mairie@florentin-tarn.email
<http://www.florentin-tarn.fr>

votre avis nous intéresse :
communication@florentin-tarn.email

Restez en contact

Abonnez vous à la newsletter sur :

<http://www.florentin-tarn.fr>

application

smartphone :



Eclairage public :

Dans la précédente publication, nous vous avons informés de notre intention de tester l'extinction de l'éclairage public du cœur du village entre 00h00 et 06h00 du matin à partir du 01 septembre 2022. Après plusieurs vérifications, cela nécessite quelques travaux concernant les armoires électriques.

Toutefois, notre prestataire ne pourra les réaliser avant le 1er trimestre 2023. Leurs mises aux normes et les appareils proposés devraient nous permettre ainsi qu'à l'exploitant un pilotage à distance de ces matériels. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des suites de ce dossier.

Déplacements individuels :

Vous souhaitez diminuer votre empreinte carbone sur l'environnement ou limiter vos frais de déplacement ? Des alternatives à la voiture individuelle existent sur la commune de Florentin, comme le transport à la demande ou le covoiturage.

Le transport à la demande (TAD) est proposé par la communauté d'agglomération Gaillac/ Graulhet. C'est simple réservez votre déplacement la veille avant 16h au 0 805 60 81 00 (plus d'info sur <https://www.gaillac-graulhet.fr> menu se déplacer). Les montées et descentes se font aux points d'arrêts déterminés, sauf pour les personnes de plus de 75 ans où la prise en charge se fait à domicile.

Tarif 2 euros l'aller et 3 euros l'aller/retour.

Un registre de co-voiturage a été mis en place par la municipalité permettant de mettre en relation les personnes désireuses de covoiturer. Vous pouvez proposer un ou plusieurs trajets en envoyant un mail à communication@florentin-tarn.email ou directement à la mairie. Vous souhaitez bénéficier d'un trajet ? demandez le registre de co-voiturage directement au secrétariat de la mairie.

Une Installation de Recharge pour

Véhicules Electriques (IRVE) a été aménagée ces dernières semaines devant la mairie. Cette borne bien que sous tension (allumée verte) et déjà localisable par GPS par tout utilisateur n'est pas encore réceptionnée par son installateur le Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn (SDET). Il leur reste à réaliser la peinture au sol et l'affichage des consignes d'utilisation. Pour l'instant cette borne n'est pas en service, mais cela ne saurait tarder nous a promis son gestionnaire.

Collecte des déchets verts :

Au printemps, lors de la collecte de déchets verts organisée par la mairie, ce sont près de 9 tonnes de déchets végétaux qui ont été collectés et évacués. La municipalité remercie les administrés pour avoir respecté les consignes (déchets verts uniquement).

Devant ce succès et avec l'été caniculaire que nous avons eu, l'opération de collecte sera renouvelée à la fin de l'automne permettant de nettoyer les jardins avant l'hiver. A ce jour pas de date à communiquer mais une annonce par newsletter et affichage en mairie sera faite dès qu'une date pourra être fixée.

Le moulin de Florentin :

Comme vous avez pu en être informés dans les médias la Fondation du Patrimoine a retenu le moulin à vent de Floren-

tin pour une restauration et une remise en fonction. Lors d'une rencontre avec M. le Maire, M. Hirissou, propriétaire du moulin, a pu nous faire part des projets d'animation autour de la restauration de celui-ci. La municipalité le soutient dans ses projets et nous ne manquerons pas de vous informer, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Associations :

Le 28 Août dernier les associations Florentinoises ont eu l'occasion de présenter aux florentinois leurs activités lors d'une journée organisée au Café Flo et soutenue par la municipalité.

Le 2 septembre les 14 associations Florentinoises ont signé la nouvelle convention les liant à la municipalité lors d'une réunion organisée à la salle du conseil par Mmes BOUDES et GEORGELIN. Alors que leurs activités sont en cours de redémarrage vous trouverez leurs coordonnées dans la page jointe à ce bulletin ou sur le site internet de la mairie.

IME Alain de Chanterac à Florentin :

Le 6 septembre, 24 enfants de l'IME Alain de Chanterac, âgés de 11 à 15 ans, ce sont vu remettre pour la première fois un chéquier collégien par M. RAMON, Président du Conseil Départemental. Ce chéquier d'un montant de 220 Euros permet aux collégiens d'accéder à des sorties culturelles et sportives. La distribution de ce chéquier à des enfants en situation de handicap, réservé jusqu'à présent au enfants scolarisés, est une grande avancée dans l'inclusion scolaire.

Rentrée scolaire :

Pour la rentrée scolaire 2022, **94 élèves** sont accueillis à l'école de Florentin, de la Petite Section au CM2. Afin de répondre à l'accueil actuel et futur, de tous les élèves, un Algeco a été installé par l'agglomération Gaillac/Graulhet.



La classe de CE1-CE2 s'y est installée, le temps de définir le projet de réhabilitation de l'ensemble de l'école.

Les différentes classes sont organisées de la façon suivante :

- **7 élèves en classe de l'IME** avec Mme Rachedi Sofia (enseignante) et Mme Marty Carole, Mme Roga Isabelle et Mme De Barros Dominique (éducatrices)
- **25 élèves en classe de PS/MS** : avec Mme Le Vincent Anne Sophie (enseignante) et Mme Themine Audrey (ATSEM)
- **19 élèves en classe de GS/ CP** : avec Mme Magali QUANTIN (enseignante) et Mme Castelbou Emeline (ATSEM)
- **21 élèves en classe de CE1/CE2** : avec, Mme Justine LAVEISSIERE (enseignante)
- **22 élèves en classe de CM1/CM2** : avec Mr Sicard Clément (enseignant et directeur de l'école) et Mme Manon GENDRE (enseignante le lundi).



Cette année, le projet fil rouge de l'école sera l'écologie et le développement durable.

Différentes actions et réalisations seront menées autour de ce thème, notamment la semaine du goût qui aura lieu la semaine avant les vacan-

ces d'automne du 17 au 21 octobre. L'objectif sera de consommer local et de saison. Les élèves de petite section vont participer aux vendanges à Florentin.

L'équipe du CLAE, sous la responsabilité de Rémi DELSARTE (Directeur) et de Cécile, Josette et Sylvaine (animatrices) ainsi que de Audrey et Émeline les ATSEMS, accueille les enfants dès 7h30. Ils animent les temps d'activités périscolaires (TAP) les mardis après-midi en proposant de nombreuses activités tout au long de l'année. 70 enfants fréquentent régulièrement les TAP proposés.

Tous les matins ce sont une vingtaine d'enfants qui sont accueillis au CLAE, 70 sur la pause méridienne et en moyenne 25 le soir après la classe.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Magali QUANTIN, Mme Justine LAVEISSIERE, Cécile, Josette et une belle année à l'ensemble de l'équipe de l'école, de l'IME et du CLAE.